

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal - Séance extraordinaire du 30 septembre 2019

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 30 septembre 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire
Mmes les conseillères

Rémi Fortin
Joyce Bérubé
Johanne Fillion
Lyne Gagnon
Roger Vaillancourt
Jean-Pierre Martel

MM. les conseillers

EST ABSENTE

Mme la conseillère

Julie Gagné

formant quorum sous la présidence de M. le maire Rémi Fortin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale
et secrétaire-trésorière

Yvette Boulay

La présente séance a dûment été convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay, en signifiant l'avis de convocation à chacun des membres du conseil municipal, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec*.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Rémi Fortin ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2019-09-170

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSION – APPELS D'OFFRES PUBLIC – PAVAGE DE DIVERSES RUES MUNICIPALES – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE – PROGRAMME TECQ 2014-2018

Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay dépose le procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 26 septembre 2019 dans le cadre de l'appel d'offres relative au pavage de diverses rues municipales – TECQ 2014-2018.

2019-09-171

ADJUDICATION DE CONTRAT – APPELS D'OFFRES PUBLIC – PAVAGE DE DIVERSES RUES MUNICIPALES – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE – PROGRAMME TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appel d'offres public a été publiée sur le site SEAO (Service Électronique d'Appels d'Offres) en date du 4 septembre 2019 et dans le journal L'Avantage, édition du 11 septembre 2019 et ce, relativement au projet de pavage de diverses rues municipales;

CONSIDÉRANT QU'une seule (1) soumission a été reçue, tel qu'il appert au procès-verbal d'ouverture des soumissions du 26 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire a proposé à la municipalité un rabais de douze mille cinq cents dollars (12 500.00\$) taxes en sus applicable sur les travaux si la moitié de ceux-ci sont réalisés au printemps 2020, le tout selon les termes de la directive de changement #1 à être émise par Tetra Tech QI;

Procès-verbal - Séance extraordinaire du 30 septembre 2019

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront financés dans les programmes TECQ 2014-2018 et TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Roger Vaillancourt, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises d'Auteuil et Fils Inc., le contrat concernant le pavage de diverses rues municipales, pour la somme totale de quatre cent quarante-six mille huit cent cinquante-huit dollars et quatre-vingts (446 858.80 \$) taxes en sus soit la soumission déposée au montant de quatre cent cinquante-neuf mille trois cent cinquante-huit dollars et quatre-vingts (459 358.80 \$), taxes en sus, moins le rabais consenti par le soumissionnaire au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500.00 \$) taxes en sus, le tout conformément aux documents d'appel d'offres public publiés sur le site SEAO et à la soumission de cette entreprise, datée du 24 septembre 2019

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux parties.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à conclure et à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2019-09-172

ENTÉRINER – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ÉCRITE – RECHARGEMENT DE MATÉRIAU GRANULAIRE SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE DUFOUR

CONSIDÉRANT le transfert d'une aide financière de cinquante mille dollars (50 000\$) à la municipalité de Saint-René-de-Matane pour les travaux routiers municipaux dans le cadre du programme PPA-CE 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés avant le 31 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'entériner la décision d'aller en appel d'offres sur invitation écrite pour du rechargement de matériau granulaire sur une partie de la route Dufour et d'accepter l'aide financière dans le cadre du programme PPA-CE 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2019-09-173

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – PAVAGE SUR DIVERSES RUES MUNICIPALES – TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE le pavage de diverses rues municipales dans le cadre du programme TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de prévoir une firme spécialisée pour le contrôle qualitatif des matériaux requis dans le cadre du projet de pavage sur diverses rues municipales;

CONSIDÉRANT QU'aucune soumission a été reçue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

DE prendre acte de la situation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Rémi Fortin invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

2019-09-174 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

DE lever la séance extraordinaire du 30 septembre 2019, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19 h 5.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Rémi Fortin
Président de la séance

Je soussigné, Rémi Fortin, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Rémi Fortin
Maire

Yvette Boulay, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière